



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Fourniture et livraison de papier pour photocopieurs et
imprimantes pour l'ensemble des services et des écoles de la Ville de
Niort - Procédure Adaptée - Approbation du marché**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :
Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe
CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE,
Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :
Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU,
Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick
TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck
GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne
pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole
GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme
Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth
BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :
Adjoints :
Paul SAMOYAU

Conseillers :
Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine
DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT,
Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060452

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

**Fourniture et livraison de papier pour photocopieurs et
imprimantes pour l'ensemble des services et des écoles de la Ville
de Niort - Procédure Adaptée - Approbation du marché**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'actuel marché de « *fourniture et livraison de papier pour photocopieurs et imprimantes pour l'ensemble des services et des écoles de la Ville de Niort* », expire le 31 décembre 2006.

Il convient de mettre en œuvre un nouveau marché à procédure adaptée.

Il s'agit d'un marché fractionné à bons de commande, passé pour une période de 1 an à compter de la date de notification, renouvelable 1 fois sans pouvoir excéder 2 ans.

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée, la Commission MAPA s'est réunie le 09 octobre 2006 pour un avis sur la désignation de l'attributaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué par la Commission MAPA à DACTYL BURO – 11, rue de la Halle – 18 000 BOURGES, dont l'estimation annuelle se monte à **47.269,27 € T.T.C.**

- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires concernés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER